



S'engager pour une protection sociale équitable et inclusive.



Nous construisons *une protection en harmonie avec la vie*

NOUS SOMMES UN ACTEUR DE SANTÉ GLOBALE ET DE BIEN-ÊTRE, ENGAGÉ AU SERVICE DE TOUS. CHAQUE JOUR, NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE NOS ADHÉRENTS, ET DE NOS ENTREPRISES CLIENTES, POUR RÉPONDRE À LEURS BESOINS. FACE À DES PARCOURS DE VIE MOINS LINÉAIRES, FAITS DE RUPTURES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES, NOUS NOUS AFFIRMONS COMME UN COMPAGNON DE VIE.

Nous les protégeons de façon complète grâce à trois métiers regroupant des garanties et services innovants :



Prévention

Afin que chaque adhérent devienne acteur de sa santé, **de nombreuses actions de prévention sont développées** : programmes d'accompagnement ciblés (parents, seniors), rencontres et ateliers, services personnalisés (applications, site Internet...). Le programme "La santé gagne l'entreprise" est spécialement dédié à la prévention vers les salariés et les dirigeants.

Santé

Nous accompagnons nos adhérents tout au long de leur vie. **Une offre complète de protection santé à coûts maîtrisés** qui répond aux évolutions de leurs besoins (services innovants, accompagnement et assistance à la personne, SSAM...) leur est proposée.

Prévoyance

Pour faire face aux aléas de la vie (arrêt de travail, invalidité, dépendance, décès...), **des solutions sont proposées aux particuliers, comme aux entreprises, grâce à notre offre assurantielle globale.**



4,6 MILLIONS
DE PERSONNES
protégées
(dont 55% en collectif)

482 490
PERSONNES
protégées
par l'ACS



4 547
COLLABORATEURS



PRÈS DE
1700 élus
SUR TOUT LE TERRITOIRE

97%

des entreprises
CLIENTES
sont prêtes
à recommander
HARMONIE
MUTUELLE



40%
de femmes
AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



2788
ACTIONS DE TERRAIN
en prévention
POUR 487 293
participants

PRÉVOYANCE
NOTRE
DEUXIÈME
métier cœur

250
agences
EN FRANCE



Près de
60 000
entreprises
CLIENTES



Nous étendons l'offre de soins mutualiste et les réseaux conventionnés



Pour maîtriser les restes à charge de nos adhérents et encourager la pratique de dispense d'avance de frais, nous collaborons étroitement avec les professionnels de santé (réseaux de soins Kalivia optique, audio, dentaire, ostéo et conventionnement hospitalier). Des référentiels d'accords de tiers payant ont été mis en place avec 210 000 d'entre eux.



Partout en France, Harmonie Mutuelle s'appuie sur VYV Care, 1^{er} opérateur non lucratif d'offres de soins et de services, qui rassemble aujourd'hui près de 1000 structures de soins et d'accompagnement mutualistes couvrant 11 domaines d'activités (personnes âgées, enfance, famille...).

Des synergies sont créées entre les activités d'assurance, les activités de soins et de services au bénéfice de nos adhérents.

Nous nous engageons pour une société équitable et inclusive



Harmonie Mutuelle n'a pas d'actionnaires à rémunérer mais des personnes à protéger. Nous appliquons le principe de redistribution, tous les excédents que nous dégageons sont réinvestis dans les services aux adhérents (action sociale, prévention...).



Nous menons également de nombreuses actions dans le cadre de la **Fondation d'entreprise Harmonie Mutuelle**, apportons un **soutien actif à la recherche** sur la maladie d'Alzheimer avec la Fondation de l'Avenir et contribuons à **changer le regard sur le handicap** à travers plusieurs actions comme la web-série **Vis mon sport**.

Harmonie Mutuelle s'engage aussi aux côtés d'Amaury Sport Organisation (ASO) pour **promouvoir une activité physique régulière et la prévention en santé**. Nous soutenons ainsi partout en France le lancement des courses "Run in by Harmonie Mutuelle".



Les adhérents participent à la vie de la mutuelle.

Des élus les représentent au quotidien et leur garantissent le respect des valeurs mutualistes.

Notre démocratie sociale repose sur un principe simple : 1 adhérent = 1 voix.

Grâce à ce fonctionnement, les adhérents sont et resteront au cœur des décisions de la mutuelle.

Harmonie Mutuelle agit au nom de ses adhérents **en prenant la parole sur les grandes problématiques qui touchent le quotidien des Français** (reste à charge, accès aux soins, dépendance...).

Nous affirmons notre identité mutualiste sur ces sujets de société à travers des articles de presse, la publication d'études ou d'observatoires, l'organisation d'événements et le développement de nombreux partenariats (France Bénévolat, UNAFAM...).

Nous innovons pour faciliter la vie

Pour répondre aux besoins de nos adhérents, nous diversifions nos offres (Harmonie Assurance Emprunteur), déployons de nouveaux outils (extranet d'entreprise, SMS en temps réel) et nous installons sur de nouveaux marchés (épargne-retraite). Grâce à notre politique d'innovation ambitieuse, nous démontrons notre capacité à anticiper et à nous transformer. Nous **maîtrisons les technologies et la qualité de nos services dématérialisés tout en restant profondément humains** dans la relation avec nos adhérents ou dans la recherche constante d'amélioration des services proposés (e-santé...).

Plus de 4,6 millions de personnes sont protégées par la mutuelle et près de 60 000 entreprises nous font confiance pour les accompagner afin de protéger dirigeants et salariés. *C'est à travers des investissements menés dans l'innovation, les services complémentaires et la diversification de nos offres que nous faisons progresser la protection de tous.*

L'excellence de l'expérience Client est notre boussole pour fidéliser nos adhérents et clients.

Catherine Touvrey,
Directrice générale d'Harmonie Mutuelle



> NOUS DÉFENDONS
UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ
BASÉ SUR UNE PLUS GRANDE
SOLIDARITÉ ET PORTÉ
PAR DES ACTEURS
NON LUCRATIFS



Nous portons un vrai projet de société

Nous accompagnons les évolutions de la société en participant à la construction d'un pôle des solidarités actives avec les mutuelles, les coopératives, les associations, les fondations, toute l'ESS.

Le Groupe VYV est un premier exemple de réalisation concrète.

Notre engagement dans sa construction nous permet d'aller plus loin et de trouver les solutions au service du développement et de l'innovation. **Ensemble, nous nous dotons des moyens nécessaires pour répondre aux attentes de nos adhérents et devenir un entrepreneur du mieux-vivre.**

Notre société évolue perpétuellement, les attentes et les besoins des Français changent. *Harmonie Mutuelle y est attentive et s'inscrit dans une démarche au long cours pour être utile au plus grand nombre. Avec le Groupe VYV, Harmonie Mutuelle fait la démonstration que la mutualité trouve un nouveau souffle en regroupant ses forces pour construire des solutions nouvelles et responsables.*

Les mutualistes sont au rendez-vous du XXI^e siècle !

Stéphane Junique,
Président d'Harmonie Mutuelle



> ASSURANCE EMPRUNTEUR,
OUTILS NUMÉRIQUES...
NOUS INNOVONS SANS CESSER
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS
DE NOS ADHÉRENTS



Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...).

Acteur de santé globale, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à but non-lucratif, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste de France : le Groupe VYV.



Siège social - 143, rue Blomet - 75015 Paris.